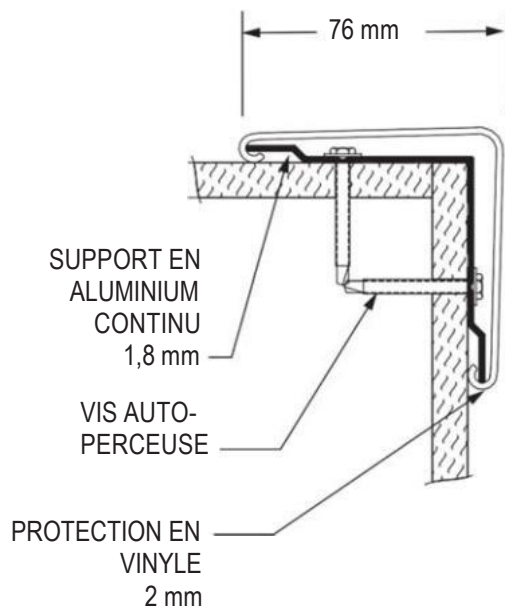


Cornière a fort impact 150

Protection d'angle



- Ailette de 76mm avec protection d'angle de 90°
- Monté sur un solide conteneur en aluminium continu de 1,8mm
- Revêtement en vinyle rigide de 2 mm d'épaisseur, résistant aux rayures et aux taches
- Fabriqué en hauteurs standard de 3,66m
- Toutes les fixations de montage et les capuchons supérieurs et inférieurs sont inclus dans chaque commande.
- Disponible en 33 couleurs standard.
- Répond aux normes et critères les plus stricts en matière d'émissions chimiques, tels que prescrits par l'Institut environnemental GREENGUARD
- A été testé et répond aux exigences de l'Institut environnemental GREENGUARD et de l'État de Californie en matière de produits à faible taux d'émission, tel que testé par Air Quality Sciences
- A été testé et répond aux niveaux d'émissions chimiques des produits GREENGUARD pour les enfants et les écoles



IPC.3251/REV.1

150 Protection d'angle à fort impact

Spécifications suggérées

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

1.01 RÉSUMÉ

A. Système de protection d'angle pour la protection des murs

1.02 LA SECTION COMPREND

A. Système de protection d'angle 150 à fort impact pour montage à plat

1.03 RÉFÉRENCES

A. Société américaine pour les essais et les matériaux (ASTM)

B. Code national du bâtiment du Canada (CNB)

C. Association nationale de protection contre l'incendie (NFPA)

D. Société des Ingénieurs de l'Automobile(SIA)

E. Laboratoire des assureurs (UL)

F. Laboratoire des assureurs du Canada (ULC)

G. Code de construction uniforme (UBC)

1.04 DESCRIPTION DU SYSTÈME

A. Exigences de performance : Fournir un système de protection d'angle conforme aux exigences suivantes des organismes de réglementation et au contrôle qualité d'IPC Door and Wall Protection Systems, InPro Corporation.

1. Caractéristiques de performance au feu : Fournir des protections d'angle classées UL conformes au classement au feu NFPA de classe A. Les caractéristiques de combustion en surface, telles que déterminées par la norme UL-723 (ASTM E-84), sont les suivantes : propagation de la flamme de 10 et un dégagement de fumée de 350 - 450. Fournir des protections d'angle homologuées ULC (Canada) conformes aux exigences du Code national du bâtiment du Canada 2010, sous-section 3.1.13. Les caractéristiques de combustion en surface, telles que déterminées par la norme CAN/ULC-S102.2, doivent être une propagation de la flamme de 15 et un dégagement de fumée de 35.

2. Auto-extinction : Fournir des protections d'angle de classe CC1, testées conformément aux procédures spécifiées dans la norme ASTM D-635-74, Méthode d'essai standard de la vitesse et/ou l'étendue et la durée de combustion des plastiques autoportants en position horizontale, tel que référencé dans UBC 52-4-1988.

3. Résistance aux chocs : Fournir des matériaux de profilés en vinyle rigide ayant une résistance à l'impact de 16 joules/cm d'épaisseur tel que testé conformément aux procédures spécifiées dans la norme ASTM D-256-90b, Résistance aux chocs des plastiques.

4. Résistance aux produits chimiques et aux taches : Fournir des protections d'angle qui présentent une résistance aux taches lorsqu'elles sont testées conformément aux dispositions applicables de la norme ASTM D-543.

5. Certifié GREENGUARD : Fournir des matériaux certifiés GREENGUARD. Les profilés doivent répondre aux exigences des normes de certification GREENGUARD pour les produits à faible émission et de la norme d'émission des produits GREENGUARD pour les enfants et les écoles.

6. Résistance fongique et bactérienne : Fournir un vinyle rigide qui ne favorise pas la croissance fongique ou bactérienne, tel que testé conformément aux normes ASTM G-21 et ASTM G-22.

7. Cohérence des couleurs : Fournir des composants assortis conformément à la norme SAE J-1545 - (Delta E) avec une différence de couleur ne dépassant pas 1,0 unité en utilisant les systèmes d'échelle d'espace couleur CIE Lab, CIE CMC, CIE LCh, Hunter Lab ou similaires.

1.05 SOUMISSIONS

A. Données sur le produit : Données imprimées du fabricant sur les produits pour chaque type de protection d'angle spécifié.

B. Plans de détail : Détails de montage avec les adhésifs appropriés pour les supports spécifiques du projet.

C. Échantillons : Vérification d'échantillons de protection d'angle, longueur 203 mm, profilés grandeur nature de chaque type et couleur indiqués.

D. Instructions d'installation du fabricant : Imprimé

instructions d'installation pour chaque protection d'angle.

1.06 LIVRAISON, STOCKAGE ET MANUTENTION

A. Livrer les matériaux dans leur emballage d'usine non ouvert sur le chantier

B. Inspecter les matériaux à la livraison pour s'assurer que les produits spécifiés ont été reçus.

C. Conserver dans l'emballage d'origine dans un endroit climatisé, à l'abri de la lumière directe du soleil.

1.07 CONDITIONS DU PROJET

A. Exigences environnementales : Les produits doivent être installés dans un environnement intérieur climatisé.

1.08 GARANTIE

A. Garantie standard IPC limitée à vie contre les défauts de matériaux et de fabrication.

PARTIE 2 - PRODUITS

2.01 FABRICANT

A. Fabricant acceptable : Inpro Europe, Artist House,

1st Floor, 35 Little Russell Street, London, WC1A 2HH

Tél : +0044(0)7399586677

Web : www.inprocorp.co.uk

B. Remplacements : Non autorisés

C. Fournir toutes les protections d'angle et de mur à partir d'une seule et même source.

2.02 UNITÉS FABRIQUÉES

A. Système de protection d'angle

1. Profil pour protection d'angle européen 150 à fort impact pour montage à plat 76mm x 76mm, 90 degrés, hauteur standard de 3,65m.

2.03 MATÉRIAUX

A. Vinyle : Le revêtement clipsable de 2 mm d'épaisseur est extrudé en chlorure de polyvinyle résistant aux produits chimiques et aux taches, avec ajout d'agents antichoc. Aucun plastifiant ne doit être ajouté (les plastifiants peuvent favoriser la croissance bactérienne).

B. Aluminium : Le support continu en aluminium d'une épaisseur de 1,8 mm doit être fabriqué en aluminium 6063-T5, avec une finition brute.

2.04 COMPOSANTS

A. Les capuchons supérieurs et inférieurs doivent être fabriqués en thermoplastique moulé par injection.

B. Fixations : Tous les accessoires du système de montage appropriés aux supports indiqués sur les plans doivent être fournis.

C. Les capuchons supérieurs flexibles facultatifs seront fabriqués en PVC biopolymère flexible moulé par injection.

2.05 FINITIONS

A. Protections en vinyle : Les couleurs de la protection d'angle doivent être choisies par l'architecte à partir de la sélection de finitions d'IPC. La surface doit avoir une texture de cailloux.

B. Composants moulés : Les capuchons supérieurs et inférieurs doivent être d'une couleur assortie aux protections d'angle. La surface doit avoir une texture de cailloux.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.01 EXAMEN

A. Examiner les zones et les conditions dans lesquelles les systèmes de protection d'angle seront installés.

1. Terminer toutes les opérations de finition, y compris la peinture, avant de commencer l'installation des matériaux du système de protection d'angle.

B. La surface du mur doit être sèche et exempte de saleté, de graisse et peinture qui s'écaille.

3.02 PRÉPARATION

A. Généralités : Avant l'installation, nettoyer le support pour éliminer la poussière, les débris et les particules non adhérentes.

3.03 INSTALLATION

A. Généralités : Placer la protection d'angle tel qu'indiqué sur les dessins détaillés approuvés pour le support concerné, et conformément aux instructions d'installation IPC. Installer la protection d'angle, de niveau et d'aplomb, à la hauteur indiquée sur les plans.

B. Installation d'une protection d'angle 150 à fort impact pour montage à plat :

1. Positionner le support en aluminium contre le mur, prévoir 8mm entre le bas de l'aluminium et le haut de la plinthe pour le capuchon inférieur.

2. Installation du support en aluminium

Installation cloison sèche : Fixer le support en aluminium au mur à l'aide de vis autotaraudeuses à tête ronde Phillips M4,2 X 38 mm. Utiliser 6 vis pour une longueur de 1,22 m, 10 vis pour une longueur de 2,44 m, 12 vis pour une longueur de 2,74 m ou 16 pour une longueur de 3,6 m.

Installation béton : Percer des trous de 6,5 mm aux extrémités du support pour les capuchons supérieur et inférieur. Utiliser les languettes fendues des capuchons supérieurs comme modèle pour l'emplacement des trous. Reporter l'emplacement de tous les trous de montage sur le mur. Percer des trous de 6,5mm et placer les chevilles ALLIGATOR dans les trous du mur. Monter le support à l'aide de vis à tête bombée M4.8 x 38 mm et les serrer pour fixer le support au mur.

3. Installation des capuchons supérieurs et inférieurs

Installation cloison sèche : Faire chevaucher l'aluminium avec les languettes de montage du capuchon supérieur et les fixer au support en aluminium à l'aide de deux vis autotaraudeuses à tête plate Phillips de 38 mm par capuchon.

Installation béton : Faire chevaucher l'aluminium avec les languettes de montage des capuchons supérieur et inférieur et les fixer au support en aluminium à l'aide de deux vis à tête plate Phillips M4,2 x 38 mm par capuchon.

Lors de l'installation de capuchons supérieurs flexibles sur des protections d'angle personnalisées, utiliser des rondelles cuvette et des vis à tête plate pour fixer les capuchons supérieurs au support.

4. Positionner le revêtement en vinyle sur le support en aluminium pour vérifier l'ajustement. Ajuster le capuchon supérieur sur le support en aluminium afin qu'il soit bien ajusté avec le revêtement en vinyle. En commençant par le haut, pousser le revêtement en vinyle sur l'aluminium, en appuyant sur la longueur jusqu'à ce que le vinyle se mette bien en place.

3.04 NETTOYAGE

A. Une fois l'installation terminée, nettoyer les surfaces conformément aux instructions de nettoyage et d'entretien d'IPC.